

# Bilan rentrée 2019 - 1<sup>er</sup> degré

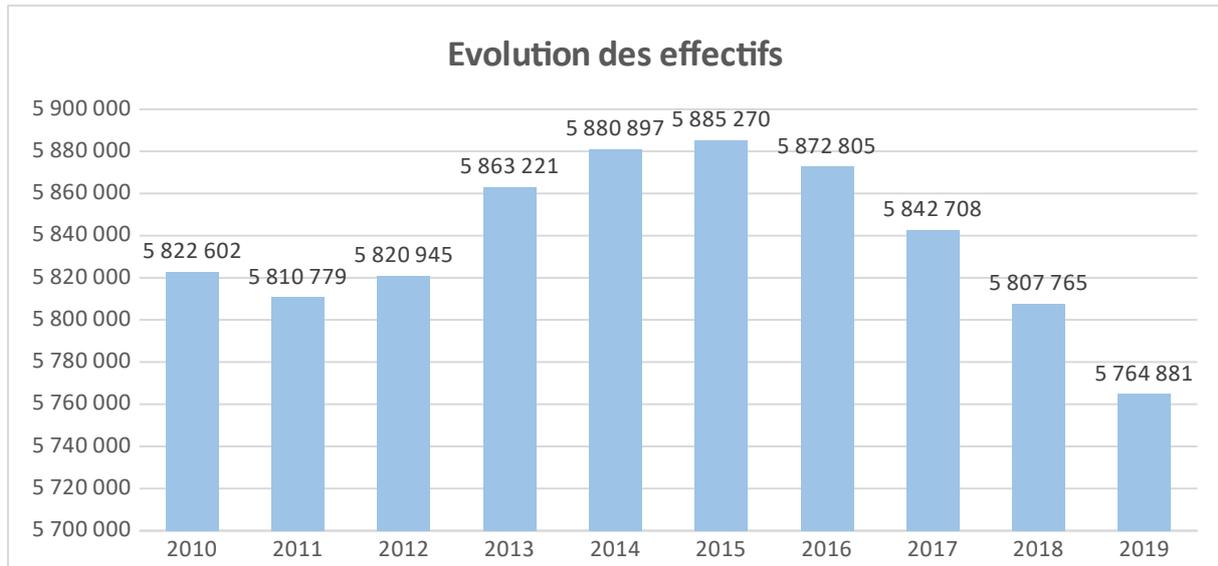
Le ministère vient de présenter les premiers éléments du bilan de la rentrée 2019.

## 42 884 élèves en moins

Le constat 2019 s'établit à 5 764 881 élèves, soit 42 884 élèves en moins. La prévision portait sur une baisse des effectifs de 33 612 élèves, soit un écart de -9 272 élèves.

La baisse est plus prononcée en maternelle (-26 259 élèves) qu'en élémentaire (-16 492 élèves).

Seules 4 académies connaissent une hausse modérée de leurs effectifs (Guyane, Mayotte, Versailles, Créteil).



## La répartition des 2 325 moyens d'enseignement à cette rentrée

2 175 moyens d'enseignement + 150 ETP au titre des priorités ministérielles

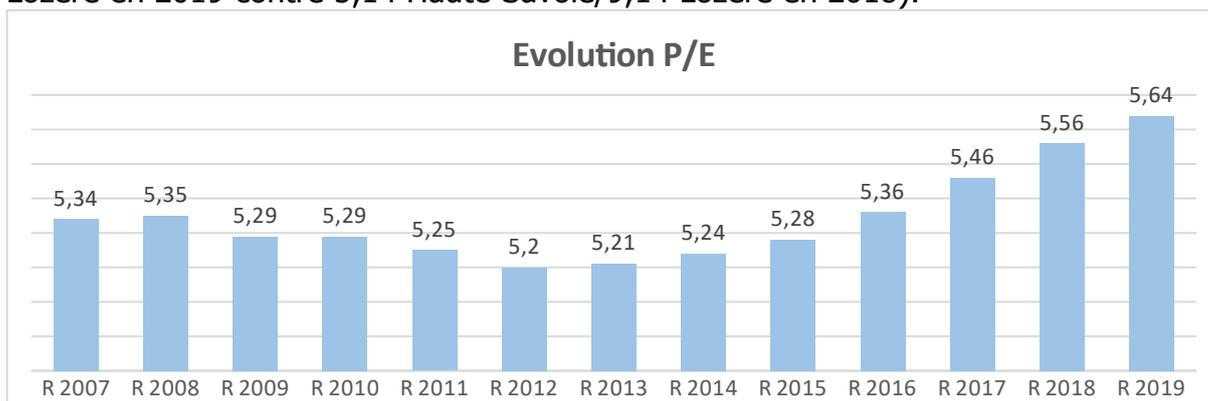
- Maternelle : 16 emplois
- Élémentaire : 2 231 emplois
- ASH : 268 emplois
- Formation : 53 emplois
- Remplacement : -452 emplois
- Pilotage et encadrement : 231 emplois
- Postes divers : -28 emplois

Au final, 2 319 moyens ont été utilisés.

## Le taux d'encadrement (P/E) varie légèrement

Le P/E augmente de 0,08 et passe de 5,56 en 2018 à 5,64 en 2019.

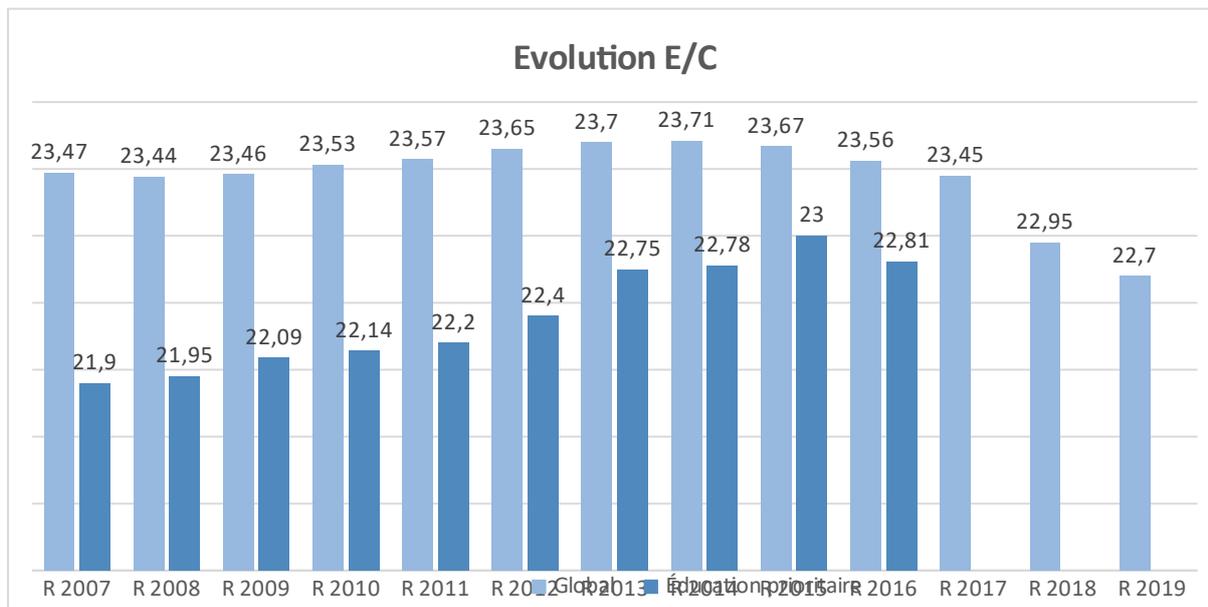
L'écart entre les académies de métropole et les académies d'outre-mer s'accroît (5,58/6,88 en 2019 contre 5,51/6,71 en 2018) ainsi que l'amplitude entre les départements (5,18 Alpes Maritimes/9,25 Lozère en 2019 contre 5,14 Haute-Savoie/9,14 Lozère en 2018).



## Le nombre d'élèves (E/C) par classe baisse

Le E/C baisse et passe de 22,95 en 2018 à 22,7 en 2019. Sans la prise en compte des CP et CE1 dédoublés, cette baisse ne serait pas effective.

Le chiffreage pour l'éducation prioritaire n'a pas été communiqué.



## Le dédoublement des CP et CE1 en REP-REP+

- CP et CE1 en REP

94,58% des classes dédoublées (dont classes en co-enseignement) (Nancy-Metz 83,82% ; Strasbourg 100%)

E/C : 12,9 (Besançon, Limoges 11,6 ; Aix-Marseille, Créteil 13,7)

- CP et CE1 en REP+

96,53% des classes dédoublées (dont classes en co-enseignement) (Nancy-Metz 80,56% ; Bordeaux, Caen, Corse, Dijon, Grenoble, Limoges, Paris, Poitiers, Reims, Rennes 100%)

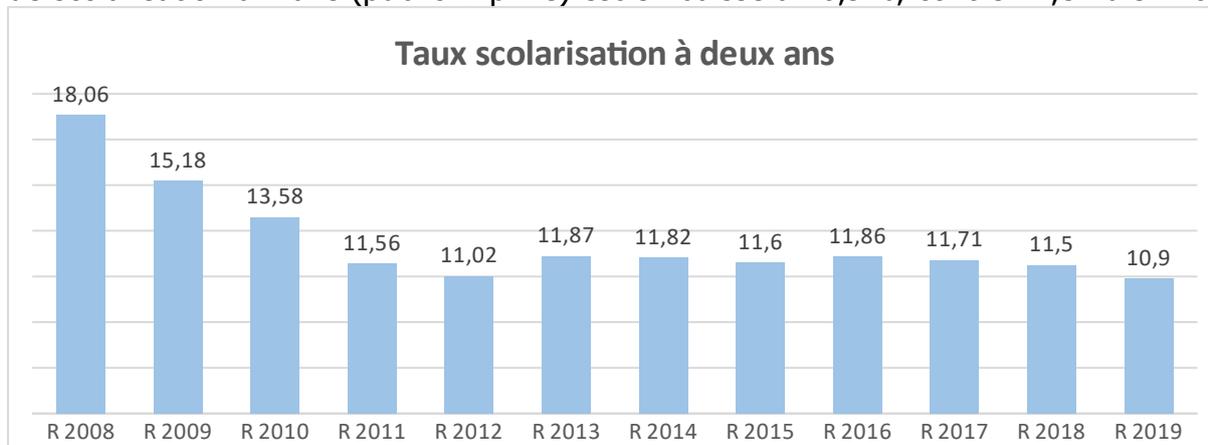
E/C : 12,7 (Rennes 11,2 ; Nancy-Metz 14)

- Poids du co-enseignement

15,1% des classes dédoublées (Caen, Clermont-Ferrand, Poitiers 0% ; Lyon 29,73% ; Guyane 48,21% ; Mayotte 58,76%)

## La scolarisation des moins de 3 ans

Le taux de scolarisation à 2 ans (public + privé) est en baisse à 10,9%, contre 11,5 % en 2018.



Les éléments de bilan précisent les taux de scolarisation hors EP (8,9%), en EP (19,2%), en REP (18,2%) et en REP+ (20,6%). Ces taux sont en baisse par rapport à 2018. Ils varient d'une académie à une autre (Guyane 1,8% ; Martinique 32,9%).

## L'inclusion scolaire

40 unités d'enseignement autisme (UEA) ont été créées, ainsi que 50 emplois de professeurs « ressources » TSA.

Il y a 4 714 ULIS au niveau national scolarisant 47 561 élèves.

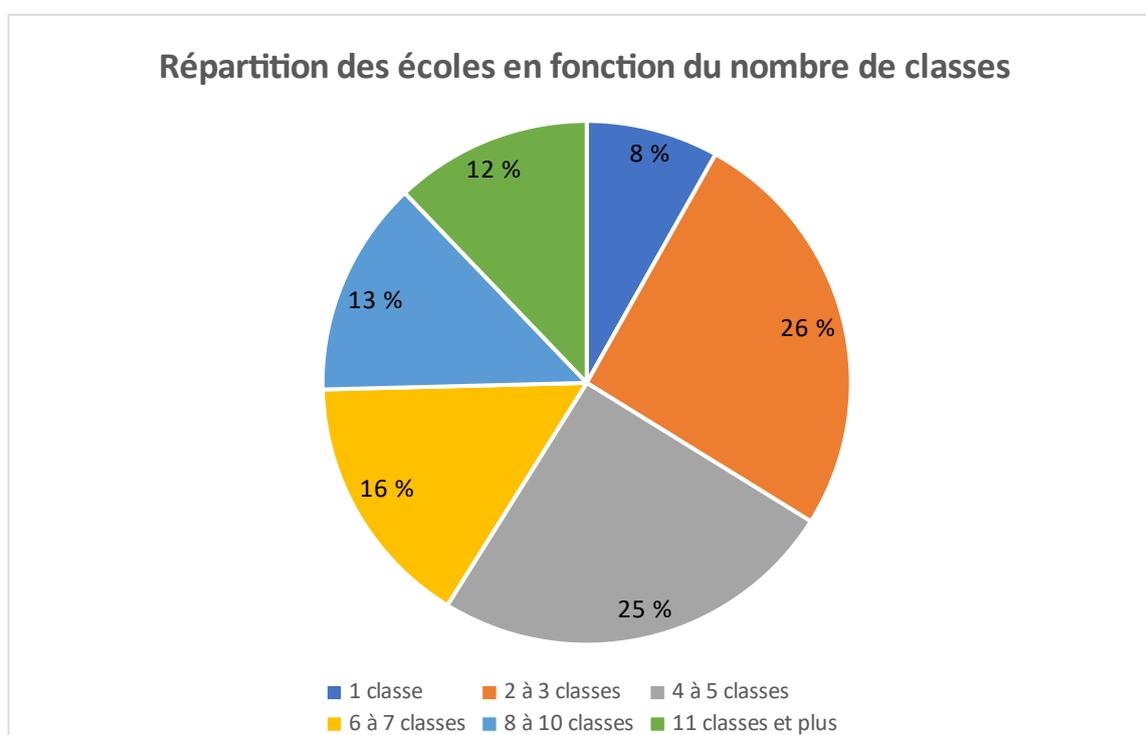
## L'évolution des structures

La concentration du réseau d'écoles se poursuit et le nombre d'écoles baisse avec 298 écoles maternelles et 149 écoles élémentaires/primaires en moins par rapport à 2018.

Il y a 44 455 écoles au total (13 582 écoles maternelles et 30 873 écoles élémentaires + spécialisées), soit moins 1,10% par rapport à 2018.

Il y a 4 785 RPI (3 039 RPI dispersés, 1 746 RPI concentrés), soit une baisse de moins 0,75% par rapport à 2018. 41 nouveaux RPI concentrés ont été créés.

Il y a 3 487 classes supplémentaires par rapport à 2018, mais concentrées en élémentaire en raison du dédoublement des classes de l'éducation prioritaire (+3 756). Les maternelles perdent 269 classes.



## Les conventions ruralité

50 départements sont couverts par une convention. 5 nouvelles ont été signées en 2018/2019 (Aisne, Eure, Sarthe, Seine-Maritime, Somme).